

LES CLAUSES SOCIALES DANS L'AIN

PASSERELLES VERS L'EMPLOI DURABLE



LES CLAUSES SOCIALES :

Un levier vers l'emploi durable

Des heures de travail réservées pour l'insertion professionnelle

Le code de la commande publique, dans son article L2111-1, incite à prendre en compte dans la définition des besoins d'un marché public, la **notion de développement durable, dans ses dimensions économiques, environnementales, sociales et sociétales.**

Introduire une clause sociale dans une commande publique permet à **des personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles** de saisir l'opportunité d'un marché public pour s'engager dans un parcours d'**insertion durable**, via la mise en situation de travail au sein d'entreprises.

Les marchés concernés sont : les marchés de travaux, de service, de fourniture.

A destination d'un public varié



BÉNÉFICIAIRES DE MINIMAS SOCIAUX

RSA, AAH...



JEUNES DE - 26 ANS

EN RECHERCHE D'EMPLOI
DEPUIS PLUS DE 6 MOIS



DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DURÉE



DEMANDEURS D'EMPLOI SÉNIORS



TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP



PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE



CHAQUE DOSSIER EST ÉTUDIÉ AU CAS PAR CAS PAR LE FACILITATEUR

La commande publique peut constituer un levier de progrès social

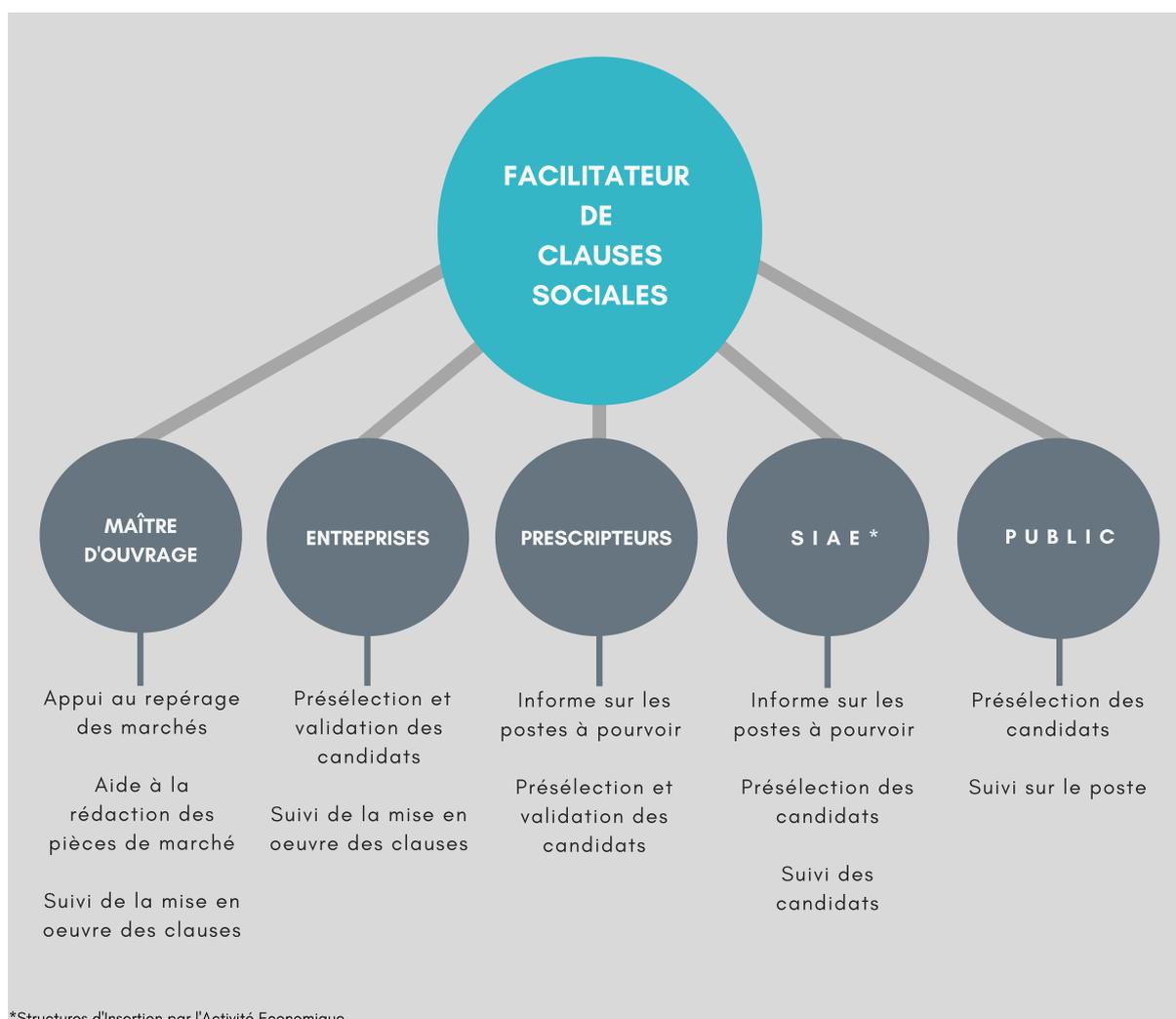
LE RÔLE DU FACILITATEUR

Interlocuteur unique et central dans la mise en oeuvre des clauses

Garant de la mise en œuvre des clauses sociales au sein d'un marché, le facilitateur aide et soutien l'ensemble des acteurs dans leurs démarches. **Il est l'interlocuteur unique de toutes les parties concernées.**

Le facilitateur **assiste** le maître d'ouvrage au repérage des marchés susceptibles d'intégrer des heures d'insertion ainsi qu'à la définition du volume de celles-ci et à la rédaction des pièces du marché. Il **suit la bonne exécution des heures** ensuite réalisées.

Il **accompagne** l'entreprise qui répond au marché dans la définition de ses besoins en ressources humaines, assure une aide au recrutement. Il mobilise sa connaissance du territoire et des réseaux emploi/insertion afin de favoriser et promouvoir la sécurisation des parcours des bénéficiaires.



L'AIN :

Un territoire dynamique, des clauses en progression, des réussites de parcours

Les clauses sociales se sont développées de façon importante sur le département. Le réseau des facilitatrices et leur **ancrage territorial** ont permis l'**émergence de nouveaux marchés clausés**, l'engagement de nouveaux acteurs et l'accompagnement de nombreux parcours d'insertion.

Bilan de l'année écoulée sur le département de l'Ain (2019):



29

MAÎTRES D'OUVRAGE
(Ville, Département, Bailleurs...)



127

ENTREPRISES
Ont fait travailler des personnes en insertion



173

MARCHÉS CLAUSÉS



362

CONTRATS DE TRAVAIL



325

SALARIÉS BÉNÉFICIAIRES



109038

HEURES RÉALISÉES

HISTOIRES DE PARCOURS :

Quand les clauses sociales favorisent l'insertion durable dans l'emploi.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Responsable des affaires juridiques et marchés publics

“ Les clauses sociales tout le monde a à y gagner : nous, maître d'œuvre, car cela met en avant notre demande d'achat social et nos engagements vis-à-vis des publics les plus éloignés. Le public, car cela ouvre de nouvelles portes vers l'insertion professionnelle. L'entreprise, qui trouve à recruter sur le long terme et qui met en valeur ses métiers. ”

PME DE 30 SALARIÉS

Gérant d'une entreprise de Travaux publics

“ Au départ, j'ai eu recours aux clauses sociales car cela est imposé dans les Marchés Publics. Mais comme j'ai rencontré des personnes pertinentes, qui veulent travailler, il n'y avait pas de raison que je ne leur laisse pas une chance. Alors je me suis impliqué pour eux. L'objectif c'est la durabilité. ”

ENTREPRISE DE BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

Directeur des grands chantiers

“ Facilitatrice, c'est le bon mot. On a 20 000h d'insertion à faire, si elle n'était pas là nous n'y arriverons pas. C'est un plus pour nous, elle connaît le département et le réseau local. Elle analyse avec nous et nos sous-traitants quels sont nos besoins en ressources humaines et elle nous trouve les profils adaptés. Elle prend le relai auprès des sous-traitants. C'est un gros plus. ”

CONSTRUCTEUR ET BAILLEUR SOCIAL

Responsable projet ANRU

“ Aujourd'hui, sur le département de l'Ain, les clauses sociales c'est un écosystème : autour de la facilitatrice, l'état et les collectivités s'engagent, c'est un réseau de partenaires au service de l'insertion, ce sont des entreprises qui pratiquent et en demandent encore, ce sont des personnes qui s'insèrent. Les clauses sociales fonctionnent car tous s'engagent. ”

SALARIÉE

Secrétaire au sein d'une entreprise de travaux publics

Après des études en comptabilité et 24 ans dans les métiers de l'assistanat, Madame C. a connu des difficultés d'insertion. Inscrite à Pole Emploi, elle intègre un accompagnement sénior avant de trouver un CDD puis d'être embauchée comme secrétaire, via les clauses sociales, en CDI.

“ C'est bien ce dispositif car vu mon âge et mes problèmes de santé, j'aurais eu des difficultés à trouver un travail stable. Ça aide bien à se réintégrer dans l'emploi, ça motive. Ma priorité c'était de retrouver un emploi, je me suis sentie soutenue par mon employeur et la structure qui m'a accompagnée. Il faudrait plus de possibilité d'emploi social ! ”

VOS INTERLOCUTEURS SUR LE TERRITOIRE

5 facilitatrices oeuvrent sur le département

● **Conseil Département de l'Ain**

○ Contact : Christine FELIX
Courriel : christine.felix@ain.fr
Téléphone : 07 85 57 60 26

● **Alfa3a**

Contact : Sandrine SUDER
Courriel : sandrine.sudere@alfa3a.org
Téléphone : 06 37 96 57 07 - 04 81 50 03 06

● **Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse**

Contact : Muriel BANSILLON
Courriel : muriel.bansillonca3b.fr
Téléphone : 06 87 02 61 81

● **Mission Locale Oyonnax - Bellegarde - Gex**

Contact : Floriane AVIET
Courriel : relation.entreprise@mlobg.fr
Téléphone : 06 43 84 42 95 - 04 74 73 51 66

● **Mission Locale Oyonnax - Bellegarde - Gex**

Contact : Florence CRETIN
Courriel : clauses.socials.paysdegex@mlobg.fr
Téléphone : 06 43 36 92 47

